

PREMIÈRE JOURNÉE

Les 15/07/19 à 9 heures 00 à heures

Observations de M⁽¹⁾

Permanence du 25 juillet 2019

14h00

Passage de 3 personnes
pour information
et/ou demande de précisions.

Fin de la permanence

17h00

(1) FRADIN Françoise 5 me de Pont 03000 Neuhâ
Je suis tout à fait favorable à la rénovation du pont de
fer et au réaménagement du quartier. Il est temps
de mettre en œuvre ce projet et de permettre à tous
de profiter de la proximité de la rivière. Je soutiens le projet.

(2) AUMAIRE Danielle 29 rue du Pont Chinard 03 70000
J'ai fait parti d'un groupe de randonneurs impatient
de voir ouvrir le pont de fer. Je soutiens le
projet.

(3) NEBOUR René J. L'ère Joseph 03000 Neuhâ
Je soutiens ce projet concernant le pont de fer dans le cadre
de l'aménagement des berges de l'Allier. La voie cyclable et
piétonne permettent d'envisager de très belles balades entre
les 2 rives en dehors de toute circulation automobile

④ Martine Mascot
12 rue du Chanoine Clément Houlin
soutient le projet d'ouverture du
pont de fer, habitante du quartier de
la Madeleine et adepte de la marche à pied.
le 20.08.2019.

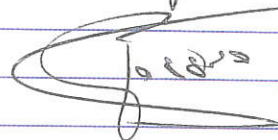
⑤ L'aménagement des berges de l'Allier est un projet
essentiel pour le développement économique
et touristique de l'agglomération.
La remise en valeur du pont de fer est
une belle pierre qui aura un impact
bénéfique sur les quartiers environnants.
mais aussi sur tout le bassin moulinois.
le 23.08.2019 - Philippe Gantier

⑥ Je suis d'accord pour ce beau projet, qui en plus de tout le
reste apportera un plus à notre ville de Moulins. Je suis
une adepte de la marche à pied, donc travailler ce beau pont
sera un plus.
le 23/08/19

⑦ L'aménagement du Pont de Fer est un magnifique
projet qui contribuera à l'aménagement des
berges de l'Allier et pourra constituer un pôle
d'activités diverses pour tous les âges de la
population au-delà de son rôle de liaison
Moulins-Bressay-la-Madeleine.
Une desserte bus serait utile pour l'Allier avec
arrêt à proximité directe du Pont de Fer (pour
être sur la petite place) de même pour un arrêt
bus Rue des Garceaux à hauteur des logements
environnants sur le site CEME.
Par ailleurs, Emmaüs s'est beaucoup développé

Il a besoin de nombreux mètres carrés supplémentaires et d'un grand parking pour répondre aux attentes d'aujourd'hui. Son maintien et le projet de 12 sites distincts séparés par le pont de fer n'est pas adapté aux évolutions d'activités. Les encombrements régulièrement déposés hors ouverture sur les trottoirs devant le site posent ainsi le problème d'espaces prévus sur un site plus grand par la dépose et en dehors de la voie publique. Les stationnements dans tous les sens, les arrivées et départs de stationnement sur les quais d'Allier sont dangereux et l'éloignement de stationnement lui-même pose aussi problème pour charger des achats.

Le 23/08/2019



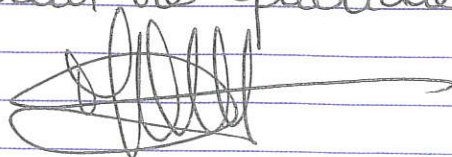
⑧ Je soussignée Royonique est d'accord avec le projet d'aménagement du pont de fer, néanmoins les locaux de la CFE correspond parfaitement à ce que EMMAUS cherche pour s'agrandir.

une surface adéquate pour la vente logement des compagnons que l'on ne peut dispatcher hors de la communauté.

Les compagnons ont besoin de loisirs culture et relations dans les terrains approximatifs à la communauté sont à côté de leur lieu de vie. Pourquoi vouloir les éloigner?

De plus ils ont besoin d'être encadrés, beaucoup ont des vies particulières (Abandon, refuge de guerre etc...) dont il faut être à côté pour les aider dans leur vie quotidienne.

Le 23.08.2019



10/15/07/11

[Signature]

⑨ Le projet du pont de Fer.

L'APF France Handicap ne voit pas d'objection en terme d'accessibilité sur le projet. Le pont de Fer étant accessible.

[Signature]
APF

⑩ Je soussigné Catherine TORO considère que l'aménagement du Pont de Fer est un beau projet.

Il ne faut pas négliger la pollution qui peut intervenir lors du nettoyage de cet ouvrage.

Il est indispensable de prévoir accès, circulation et stationnement.

Je ne vois pas l'intérêt de construire des logements sur ces surfaces qui ont nécessité des expropriations.

La parcelle CEME n'a pas à entrer dans ce projet. Concernant les locaux laissés libres par la CEME il est impératif de permettre à ENNAUS d'en prendre effectivement la possession.

Son agrandissement est d'ordre d'utilité publique.

En effet, fonctionnant sous subvention publique et apporte une aide considérable à des personnes en grande difficulté.

Si une construction de logement est conservée dans ce projet il serait très utile que "les compagnons" puissent être logés en priorité.

En effet, doit pouvoir venir et s'agrandir en raison d'une grande nécessité, épaulé par de nombreux bénévoles.

le 23 août 2019

[Signature]

le 15/07/19

Vu
Le commissaire enquêteur
Marie-Odile RIVENEZ

(11) Je soussigné, Corine PORTE, propriétaire d'une habitation, concurrencée par le projet mais non expropriable soutenir pleinement ce projet d'aménagement et d'embellissement du quartier.

le 23/08/19

(12) Jean Pansa 30 rue des Garceaux Haulmier - propriétaire 9 rue H. Barbure
Le projet est intéressant dans l'ensemble en conservant les rails de la voie ferrée car on ne pouvait pas l'avancer, et une voie de dégagement telle que ce pont construit en 1858 n'est pas à négliger. Concernant le projet CERIE/Emmuis j'ai tout à fait opposé à cela (en conservant éventuellement les locaux actuels d'Emmuis) et la proposition sur les locaux VPH à Avenue me semble très satisfaisante. Ce projet apporterait une Henri Barbure des regroupements de personnes et une circulation que l'on regretterait à coup sûr dans un temps très court, la proximité du Taut de fer.

Concernant le projet de construction de logements (peut-être) sur la portion reliant la rue des Garceaux et la (ancienne) rue de Lyon (longeant la voie ferrée) j'ai très réticence pour les mêmes raisons de "surpopulation". Un parc de verdure me semble plus raisonnable, mais qui viendra s'y reposer.

C'est que le fruit de quelques réflexions.

Fin de la permanence
17h10.

Fin de l'enquête